

Checklist d'ouverture — recouvrement commercial en Ontario

Mise à jour : septembre 2026

La qualité du dossier transmis à l'ouverture a un effet direct sur le délai et sur le montant effectivement recouvrable. Cette liste couvre ce dont nous avons habituellement besoin pour ouvrir un dossier de recouvrement commercial en Ontario. Une pièce manquante n'est pas rédhibitoire — mais elle ralentit le dossier et, dans certains cas, ouvre au débiteur un moyen de défense qu'il faudra ensuite écarter.

Identification du débiteur

- ☐ Dénomination sociale exacte du débiteur (et non le nom commercial)
- ☐ Numéro de société de l'Ontario (OCN) ou numéro d'entreprise fédéral (NE)
- ☐ Adresse du siège social inscrite (Registre des entreprises de l'Ontario ou Corporations Canada)
- ☐ Noms et dernières adresses connues des administrateurs et dirigeants, le cas échéant
- ☐ Cautionnement(s) personnel(s), s'il y a lieu — copies des actes signés
- ☐ Confirmation du statut juridique (en activité / dissoute / sous séquestre)

Contrat et portée du mandat

- ☐ Contrat écrit, entente-cadre de services ou lettre de mandat
- ☐ Bons de commande, ordres de travail ou avenants
- ☐ Formulaire de demande de crédit signé par le débiteur (si des conditions de crédit ont été accordées)
- ☐ Conditions générales acceptées par le débiteur
- ☐ Toute mention du taux d'intérêt annualisé (essentielle au respect de l'art. 4 de la *Loi sur l'intérêt*)

Preuve de livraison et d'exécution

- ☐ Preuve de livraison (connaissances, accusés de réception signés, confirmations de suivi)
- ☐ Feuilles de temps, rapports quotidiens ou registres de prestation de services
- ☐ Livrables (fichiers, rapports, actifs déployés) et preuve d'accès ou d'utilisation par le client
- ☐ Registres de chantier ou photographies pour les dossiers de construction et de métiers

Facturation et état de compte

- ☐ Toutes les factures émises, avec dates, montants et description des services
- ☐ État de compte complet : factures, notes de crédit, paiements reçus et solde impayé
- ☐ Documentation sur la devise et le taux de change (si la facturation est en USD ou autre devise)
- ☐ Confirmation d'inscription à la TVH / TPS et taxe applicable sur les factures

Communications et reconnaissances de dette

- ☐ Échange de courriels complet avec les comptes fournisseurs, le contrôleur ou la direction du débiteur
- ☐ Textos, fils WhatsApp ou messagerie (captures d'écran avec horodatage)
- ☐ Notes d'appels téléphoniques (dates, participants, teneur)
- ☐ Toute reconnaissance écrite de la dette, même partielle (« on vous doit ça, on s'en occupe »)
- ☐ Tout courriel promettant un paiement, tout paiement partiel, toute discussion de règlement

Mises en demeure et historique des contestations

- ☐ Copies des mises en demeure déjà envoyées (y compris vos propres projets)
- ☐ Toute réponse écrite du débiteur
- ☐ Notes sur les contestations soulevées (qualité, quantité, livraison) — même réglées
- ☐ Notes de crédit, compensations ou déductions appliquées

Prescription et choix du tribunal

- ☐ Date à laquelle la créance a été découverte pour la première fois (délai de deux ans, *Limitations Act, 2002*)
- ☐ Dates de toute reconnaissance de dette ou de tout paiement partiel susceptible d'avoir fait repartir le délai
- ☐ Estimation du montant réclamé (elle détermine le tribunal : Cour des petites créances < 50 000 \$ et obligatoire sauf permission; procédure simplifiée de 50 000 \$ à 200 000 \$; procédure ordinaire > 200 000 \$)

Éléments étrangers ou transfrontaliers

- ☐ Si le créancier est une entité étrangère : confirmation de l'enregistrement extraprovincial en Ontario, ou intention de s'enregistrer
- ☐ Si le débiteur détient des biens dans une autre province ou un autre pays : lieu et nature des biens
- ☐ Toute clause d'arbitrage, clause d'élection de for ou clause de droit applicable au contrat

Si vous ne trouvez pas une pièce, signalez-le et envoyez ce que vous avez : nous travaillons très bien avec un dossier partiel et nous vous dirons quoi reconstituer. Ne supprimez rien dont vous doutez — cela peut devenir pertinent plus tard.

Comment nous transmettre le dossier

Téléversez les pièces directement dans votre portail client. Les documents entrent ainsi directement dans le dossier, sans transiter par une boîte de courriel.

POUR DÉMARRER UN MANDAT

Consultation gratuite de 30 minutes · calendly.com/emile-nicolov-creditjuris/30min

Portail client (dépôt sécurisé du dossier) · www.creditjuris.com/portail

Ce document est informatif et ne constitue pas un avis juridique. Chaque dossier est évalué individuellement. Une fois reçues, vos pièces sont protégées par le secret professionnel de l'avocat.